

**Association des Amis du Moulin de la
Mousquère**

Mairie

65170 SAILHAN

Compte rendu Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2022

Présents et représentés : Guy Cazala, Rosa Soulé-Artozoul, Pierre Soulé-Artozoul, Didier Brun, Hélène Soulé-Artozoul, Marcel Soulé-Artozoul, Renée Grangé, Francis Grangé, Renée Huc, Claude Huc, Claudie Fénolland, Jean Louis Fénolland, Norbert Julier représentant la Municipalité.

Le président ouvre la séance et précise que cette Assemblée Générale Extraordinaire se tient pour pouvoir voter les différents points à l'ordre du jour.

Du fait de la pandémie, les activités de l'association ont été mises totalement en sommeil en 2020. Une très timide reprise en 2021 a été possible et il n'a pas été possible d'organiser d'Assemblée générales Ordinaire.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Elections des membres du bureau, sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés:

Président : Guy Cazala

Vice président : Jean Louis Fénolland

Trésorier : Georges Tajan

Trésorier adjoint : Pierre Soulé-Artozoul

Secrétaire : Berthe Cazala

Secrétaire adjoint : Rosa Soulé-Artozoul

Guy souhaite voir son rôle se recentrer sur les visites du Moulin. Il est donc nécessaire de faire évoluer les pratiques antérieures en apportant une aide nouvelle à Guy comme il le demande.

La date retenue pour la Fête du Moulin est le dimanche 11 septembre.

Tenue à jour de la liste des membres : pour faciliter le travail de secrétariat, en plus de l'adresse personnelle il sera demandé aux membres qui en disposent d'indiquer leurs numéros de téléphones et leurs adresses mail qui seront utilisées pour diffuser les informations. Les membres qui en disposent.

Cotisation annuelle : maintenue à 10€ par membre

Sailhan le 30 juin 2022

Le Président Guy Cazala

